



# Infos de Serre

Bulletin mensuel du Réseau Action Climat et de ses associations membres



## Politique nationale climat-énergie et Grenelle : Arrière toute !!

**Les temps sont durs sur le front de la lutte contre les changements climatiques. Plus un jour ne passe sans une reculade de la part du gouvernement qui annule, reporte ou maquille des engagements pris à l'époque des discours sur la « révolution écologique ». La fiscalité écologique est la première à en faire les frais, avec l'enterrement ou presque des taxes carbone et poids lourds. Et l'éolien est peu à peu sacrifié. Autopsie.**

### Les parcs éoliens... limités à au moins 15MW

Rendu public le 19 avril, le texte de loi Grenelle II sorti des commissions de l'Assemblée Nationale intègre certaines des pires propositions du rapport Ollier, dont nous avons déjà pointé les dérives anti-éoliennes.

Le nouveau texte fait notamment état d'un seuil de puissance minimum pour les parcs éoliens fixé à 15 Mégawatts :

Article 34. I bis « Ces installations [éoliennes] doivent constituer des unités de production d'une puissance installée au moins égale à 15 mégawatts et composées d'un nombre de machines électrogènes au moins égal à cinq ».



Dans les faits, cet amendement au projet de loi Grenelle II, qui sera soumis au vote à l'Assemblée Nationale du 4 au 7 mai, condamne les installations éoliennes à taille humaine, qui concourent pourtant au développement et à l'adaptation des territoires à la nouvelle donne énergétique. En effet, en choisissant de proscrire les parcs éoliens de

moins de 15 MW, nos députés tournent le dos aux collectivités locales en leur refusant d'adapter leur politique énergétique aux particularités de leur territoire. En affaiblissant le rôle des élus locaux, les nouvelles mesures vont créer un fossé évident entre les projets éoliens et les citoyens qui composent les territoires. Les mesures telles que l'obligation de créer de gros parcs éoliens et des schémas régionaux contraignants au détriment de la planification locale risquent, sous couvert de protection des paysages, d'engendrer des oppositions locales majeures.

Notons par ailleurs que cet article du projet de loi risque non seulement de mettre en péril la filière, mais aussi de réduire nos espérances en ce qui concerne la baisse des émissions de gaz à effet de serre et notre objectif de 23% d'énergies renouvelables d'ici 2020. Souvenons-nous que la feuille de route, arrêtée en décembre 2009 par le gouvernement, place l'éolien sur le devant de la scène, en lui attribuant 30% des nouvelles capacités renouvelables pour 2020.

Plus de détails : <http://www.cler.org/info/spip.php?article8085>

### La taxe poids lourds... reportée fin 2012 (autant dire enterrée)

Dans un communiqué du Ministère de l'Ecologie, le gouvernement renvoie à 2012 la mise en place de l'écoredevance poids lourds, initialement prévue par le Grenelle pour 2010 et reportée ensuite à 2011 dans la loi. « Il ressort de l'analyse des offres initiales remises par les candidats que le déploiement du dispositif serait achevé sur l'ensemble du territoire en 2012 après une expérimentation de plusieurs mois en Alsace. »

Les dispositions du Grenelle de l'environnement prévoyaient qu'une écotaxe soit « prélevée sur les poids lourds à compter de 2011 à raison du coût d'usage du réseau routier national (...) et des voies des collectivités territoriales susceptibles de subir un report de trafic ». En reportant cette taxe poids lourds au second semestre 2012, l'Etat français se prive d'un manque à gagner évalué à plus d'1,25 milliard d'euros, prévus pour financer les alternatives à la route (rails, voies d'eau,...). Lire le communiqué d'Agir Pour l'environnement : <http://www.agirpourenvironnement.org/presse/31copenhague11.htm>



### La taxe d'ajustement aux frontières européennes... pas au programme

Le coup de bluff de Nicolas Sarkozy consistant à faire mine d'encourager une taxe d'ajustement aux frontières européennes n'aura pas duré longtemps. La Commission vient d'annoncer que l'examen d'une telle taxe n'était pas au programme du sommet de juin : « Ma position personnelle était de dire que j'étais contre. Je ne suis toujours pas en faveur (...) D'abord, cela comporte de grands risques de déclencher une guerre commerciale. Ensuite, il est très difficile de l'appliquer. Je ne pense pas que cela soit la

solution » a déclaré Karel De Gucht, le commissaire européen au Commerce. Rappelons que la taxe carbone française avait été subordonnée à la mise en place de cette taxe européenne...



## Données météorologiques :

### Très chaud mois de mars

Selon le dernier bulletin climatique mondial émis par le *National Climatic Data Center*, la température moyenne mondiale du mois de mars 2010 a été la plus chaude jamais enregistrée.

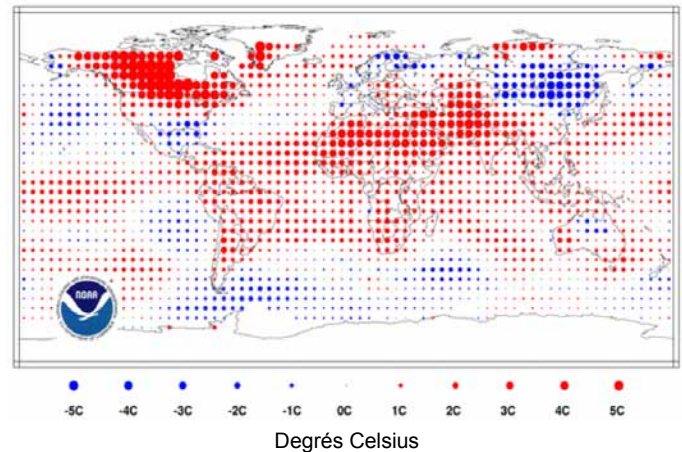
Les températures moyennes de surface ont battu de nombreux records en mars 2010 :

- record de température moyenne globale combinée des océans et des continents, avec une hausse<sup>1</sup> de 0,77°C (température de 13,5°C; précédent record : +0,74°C en 2002) bien au delà de la moyenne du 20<sup>ème</sup> siècle (12,7°C). Le mois passé est aussi le 34<sup>ème</sup> mois de mars où la température des océans et des continents est au dessus de la moyenne du 20<sup>ème</sup> siècle.
- record de température moyenne globale des océans avec une hausse de 0,56 °C (précédent record : +0,55°C en 1998)
- record de température moyenne des océans de l'Hémisphère Nord avec une hausse de 0,54 °C (précédent record : +0,49°C en 2004)
- record de température moyenne des continents de l'Hémisphère Sud avec une hausse de 0,95°C (précédent record : +0,92°C en 1998)

<sup>1</sup> Les hausses indiquées sont relatives aux valeurs moyennes enregistrées au cours du 20<sup>ème</sup> siècle (de 1901 à 2000)

Le bulletin complet en anglais est téléchargeable librement sur : <http://www.ncdc.noaa.gov/sotc/?report=global&year=2010&month=3&submitted=Get+Report>

Anomalies de température - Mars 2010  
par rapport à la moyenne 1971-2000



## Rapport sur les agrocarburants

### Une fois de plus, l'ADEME reste dans le flou

L'ADEME vient de publier son étude très attendue sur « *Analyse du cycle de vie des biocarburants de 1<sup>ère</sup> génération* ».

Le Réseau Action Climat-France (RAC-F) qui a fait partie du Comité technique de l'ADEME affirme que cette étude n'est absolument pas exhaustive. Comme le lui demandaient le RAC-F et les ONG environnementales depuis des années, l'ADEME aborde bien la question fondamentale du changement d'affectation des sols (« CAS ») : la conversion, par exemple, de prairies ou de forêts tropicales en terres cultivées pour alimenter directement ou indirectement les usines d'agrocarburants. C'est un progrès indéniable par rapport aux études précédentes.



L'ADEME reconnaît même que le CAS, en raison des émissions de gaz à effet de serre énormes qu'il peut entraîner quand une forêt tropicale est détruite pour planter des palmiers à huile, peut avoir un impact environnemental tellement négatif qu'il inverse les bilans apparemment favorables des agrocarburants. Mais l'ADEME persiste pourtant à publier des gains en émissions de gaz à effet de serre qui ne prennent pas en compte l'impact du CAS. Ces gains sont donc théoriques et n'ont strictement aucune valeur, sinon de permettre aux agro-industriels de continuer à tromper à la fois les médias peu avertis et l'opinion publique.

C'est ainsi que PROLEA et SOFIPROTEOL, leaders français de la production de biodiésel, écrivent sans broncher dans leur communiqué de presse commun du 8 avril que « la consommation de biodiesel permet de diminuer de 60 % à 70 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport au gazole » ! Ce communiqué ne mentionne évidemment pas que les chiffres cités omettent totalement l'impact négatif du CAS ... Et pourtant, l'utilisation massive du colza produit en France pour produire le biodiesel a dû être compensée depuis quelques années par l'augmentation considérable des importations d'huiles de palme et de soja (Indonésie, Malaisie, Brésil ou Argentine) et de graines de colza et de tournesol (Ukraine, Roumanie, Bulgarie, etc.).

Les informations quantitatives concernant ces importations sont publiées régulièrement par la très rigoureuse Direction Générale des Douanes. En les croisant avec les informations des importateurs et des agro-industriels concernant l'usage final des huiles et oléagineux importés, l'ADEME aurait pu - et dû ! - faire un pas décisif supplémentaire pour quantifier l'impact du CAS sur les agrocarburants français, comme le lui demande depuis des années le RAC-F. Le côté contradictoire de l'expertise demandée par le Grenelle laisse à désirer !

Mais l'ADEME a choisi une fois encore de laisser la question du CAS dans un flou artistique, pour le plus grand bénéfice des agro-industriels.

Faut-il y voir l'influence prépondérante du Ministère de l'Agriculture qui a étroitement supervisé cette étude ?

## Kit d'information et de formation sur la PCET Le local : (ultime) échelon d'action pour sauver le climat ?

A l'heure où les négociations internationales sur le climat patinent et où le Grenelle de l'environnement s'enlise sur de nombreux points, l'échelon local constitue-t-il l'ultime échelon pour lutter de manière efficace contre le changement climatique ? A quelques jours du vote de la loi Grenelle 2 à l'Assemblée Nationale, qui comporte néanmoins de nombreuses dispositions concernant les collectivités, le Réseau Action Climat-France publie l'édition 2010 de son Kit d'information sur les Plans Climat-Energie Territoriaux à destination des acteurs locaux.



Cette version actualisée s'est étoffée d'une trentaine de nouvelles fiches de bonnes pratiques, des changements liés au Grenelle de l'environnement et des évolutions en matière de climat sur la scène internationale et européenne. Il aborde de nouvelles thématiques : précarité énergétique, évaluation PCET, adaptation... Sous forme de classeur avec fiches détachables, ce kit a pour objectif d'inciter à l'élaboration de PCET et de faciliter la réalisation de conférences "clé en main" sur ce sujet en expliquant les enjeux des changements climatiques dans les territoires ainsi que la méthode d'élaboration de ces démarches. Le classeur contient 4 livrets de formation, plus de 60 fiches de bonnes pratiques et un CD-Rom avec les fichiers en haute définition pour la vidéo projection ou l'impression.

Renseignements et commandes : 01 48 58 83 92 / [infos@rac-f.org](mailto:infos@rac-f.org)

## Enième reculade du gouvernement Abandon du projet tram-train à la Réunion

Le gouvernement a entériné jeudi l'abandon du projet de tram-train de la Réunion, prévu pour relier Saint-Paul à Sainte-Marie. Projet phare de l'ancien président du conseil régional Paul Vergès (PCR) battu aux dernières élections régionales, le tram-train a



été l'un des premiers chantiers détruit par le nouveau président Didier Robert (UMP), qui se félicite de cette décision : « C'est une avancée majeure, je suis extrêmement satisfait ».

Les financements publics qui y étaient alloués (435 millions

d'euros) vont être affectés à la réalisation d'une nouvelle route du littoral reliant le nord et l'ouest de l'île.

Pour comprendre le projet avorté : [www.tramtrain.fr](http://www.tramtrain.fr)

## Déclaration de la société civile sur l'accès à l'énergie et les financements publics aux énergies fossiles

« Nous, associations de développement, de protection de l'environnement, groupes religieux, de défense des droits humains, des droits des communautés et des populations indigènes, signataires de cette déclaration, appelons les institutions financières internationales à cesser d'utiliser des fonds publics pour subventionner les énergies fossiles. Ces subventions encouragent la surconsommation dans les pays les plus riches, bénéficient à un secteur déjà très profitable et mature et aggravent des problèmes parmi les plus importants auxquels l'humanité doit faire face aujourd'hui, en particulier les changements climatiques. (...) ».

Cet appel lancé par un collectif d'acteurs associatifs mondiaux exige de la Banque Mondiale de ne plus soutenir l'industrie pétrolière et de privilégier systématiquement les initiatives d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables.

Cette réaction de la société civile intervient au moment où la Banque Mondiale réclame des augmentations de capital alors qu'elle continue à soutenir financièrement des projets pétroliers, et alors que le G20 a exprimé sa volonté de réduire progressivement les aides à l'industrie fossile.

Détails : <http://www.amisdelaterre.org/-Banque-mondiale-.html>

## Données 2009 des secteurs industriels et de l'énergie soumis au marché de quotas de CO<sub>2</sub>

### Un surplus sans précédent de droits à émettre !

Début avril, la Commission européenne a publié les données d'émissions 2009 des secteurs industriels et de l'énergie couverts par le marché européen de quotas d'émissions.

L'ONG britannique Sandbag qui a analysé ces données met en exergue que les émissions des secteurs industriels visés par la réglementation européenne ont diminué de 11% en 2009, c'est-à-dire bien en deçà du plafond autorisé. Le surplus de quotas en résultant s'élève à 62 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>. Il provient du secteur industriel (+ 185 millions de tonnes), le secteur de l'énergie étant quant à lui à court de 123,5 millions de tonnes.

L'ensemble de ces « permis d'émettre » excédentaires pourra soit être mis en réserve pour la période d'engagement suivante (2013-2020), soit vendu sur le marché européen. Les incitations des industriels à réduire les émissions seront donc quasiment nulles pour la période à venir. En France, le surplus de quotas d'émissions a atteint des sommets en 2009 : il est passé de 5,6 millions de tonnes en 2008 à 18,2 millions de tonnes en 2009 ! Le secteur de l'énergie, contrairement à la tendance en Europe, affiche un surplus de 3,7 millions de tonnes. L'industrie quant à elle bénéficie d'un excédent de permis de 14 millions de tonnes. Ces nouvelles informations mettent en lumière la nécessité pour l'Europe de passer sans plus attendre à un objectif de réduction de ses émissions beaucoup plus ambitieux pour 2020, d'au moins 30% par rapport à 1990.

Pour plus d'informations : Site de l'ONG Sandbag :

<http://sandbag.org.uk>

**Rapport Greenpeace sur les climatosceptiques**

# Climat de doute

Ce rapport de Greenpeace se penche sur 20 ans de « lutte organisée » contre la science du climat, les climatologues et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec). Il examine les moments clés de cette campagne de déni du dérèglement climatique orchestrée par l'industrie des combustibles fossiles, et remonte le fil rouge jusqu'à sa source.

Aux États-Unis, les campagnes de désinformation conduites par les industriels du tabac ont atteint leur apogée alors que la législation sur le tabagisme était sur le point d'être adoptée. De la même façon, les attaques portées à la science du climat ont amorcé leur essor quand la possibilité de mesures pour lutter contre les changements climatiques s'est dessinée à l'horizon.

La différence, c'est qu'aujourd'hui, la propagande est devenue « virale », rendant ainsi ce mouvement diffus, décentralisé et totalement insensible à toute réponse raisonnée.

Par exemple, au Royaume-Uni, Lord Christopher Monckton est bien connu pour ses diatribes contre la science du climat. En revanche, ce qu'on sait moins, c'est qu'il bénéficie du soutien financier de grandes sociétés industrielles. Lord Monckton n'est pourtant pas un scientifique, mais ses discours climatosceptiques ont réussi à faire de lui le chouchou des groupes de réflexion conservateurs, tel que le Heartland Institute, stipendiés par des industriels. Ainsi, Lord Monckton s'oppose à Al Gore dans les débats, s'invite lors des négociations internationales à Bali, Poznan et Copenhague, et plus récemment, a entrepris une tournée de conférences en Australie. Ils sont nombreux, comme lui, à disséminer ce message de déni des changements climatiques, persuadés du bien-fondé de leurs affirmations.

L'hystérie qui a accompagné la diffusion des courriels piratés des scientifiques de l'université britannique d'East Anglia, à la veille du Sommet de Copenhague, est révélatrice de l'ampleur de ce mouvement et de la volonté des médias à s'en faire l'écho, et ce malgré le manque de preuves scientifiques. La campagne de déni climatique avait atteint son premier pic en 1997, avec la publication du deuxième Rapport d'évaluation du Giec. À l'époque, le mouvement n'était pas encore empoisonné par le même venin populiste qu'en 2009, Internet n'en étant encore qu'à ses balbutiements.

Malgré tout, la majorité des organismes-écrans et des groupes de réflexion conservateurs qui militent contre la science du climat continuent de bénéficier de la manne des grandes compagnies pétrolières et énergétiques – et pas uniquement ExxonMobil, mais toute une armada de multinationales et de fondations, dont les profits proviennent justement de produits qui contribuent à aggraver les changements climatiques...



## Extraits du rapport...

### 1998 : la stratégie de communication de l'American Petroleum Institute

Début 1998, un petit groupe se rassemble au sein de l'American Petroleum Institute (API) afin de mettre au point un programme de communication destiné à remettre en cause la science du climat. Ce groupe comprend des représentants d'Exxon, de Chevron, de la Southern Company (une grande entreprise charbonnière américaine), de l'API ainsi que des individus issus de différents organismes-écrans et groupes de réflexion conservateurs qui, aujourd'hui, continuent de mener campagne contre la science du climat, notamment le George C Marshall Institute,

Frontiers of Freedom, The Advancement of Sound Science Coalition (TASSC) et le Committee for a Constructive Tomorrow. Tous reçoivent depuis des années des subventions d'ExxonMobil et d'autres géants de l'industrie.

Greenpeace s'est procuré un exemplaire de cette stratégie, qui proposait de :

**« [...] mettre en place un programme de relations avec les médias nationaux afin de les informer des incertitudes de la science du climat ; de générer des informations à l'échelle nationale, régionale et locale sur les incertitudes scientifiques et ainsi éduquer et informer le public, en vue de les inciter à questionner les responsables politiques. »**

Ce programme, qui devait être mis en place en amont comme en aval de la réunion de la CCNUCC (COP4) cette même année à Buenos Aires, s'articule autour de plusieurs piliers fondamentaux :

**« Nous aurons réussi lorsque :**

- **le citoyen moyen reconnaîtra qu'il existe des incertitudes dans la science du climat (la reconnaissance de ces incertitudes doit devenir partie intégrante de la « sagesse conventionnelle ») ;**
- **les médias auront reconnaîtront qu'il existe des incertitudes dans les sciences du climat ;**
- **ceux qui encouragent le Protocole de Kyoto en s'appuyant sur les données scientifiques actuelles sembleront avoir perdu le sens des réalités. »**

Une partie de la stratégie consistait à coordonner une « critique scientifique exhaustive des recherches et des conclusions du Giec », afin de permettre ainsi aux décideurs d'« entretenir un doute profond sur les fondements scientifiques du Protocole de Kyoto, si bien que les responsables politiques américains non seulement refuseront d'y adhérer, mais s'efforceront également de freiner son entrée en vigueur, notamment lors de la réunion de Buenos Aires de novembre prochain. »

Le rapport - et les références - est librement consultable sur : <http://www.rac-f.org/IMG/pdf/climat-de-doute.pdf>

